



## **Déclaration liminaire – CSA du 8 février 2024 pour l'UNSA Éducation**

Déclaration de l'UNSA-Éducation  
CSAD – 8 février 2024  
Carte scolaire 1er degré  
Mr le Directeur Académique,  
Mesdames messieurs les membres du CSAD,

Le CSA départemental se réunit aujourd'hui pour préparer les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2024.

Lors de sa conférence de presse, la rectrice a annoncé pour le département du Gard 670 élèves de moins dans le 1er degré, 51 élèves de moins dans les collèges et 112 élèves de moins dans les lycées généraux. Cette baisse estimée des effectifs, liée à l'évolution démographique ne toucherait pas les lycées professionnels dont les effectifs restent stables, et le post-bac avec une hausse de 71 élèves.

La Rectrice a également annoncé le nombre de postes supplémentaires pour la rentrée prochaine, soit 1 ETP (emploi temps plein) dans le 1er degré. Quant au 2e degré, sur les 100 ETP supplémentaires au niveau académique, 7 sont destinés aux collèges gardois (sur un total de 45). Pour les 55 ETP restants, ils seront répartis selon les besoins dans l'été.

Pour l'Unsa-Education, cette carte scolaire fait fausse route et va clairement mettre le fonctionnement du service public d'éducation dans des difficultés majeures. Tout ça ne permettra en aucun cas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement

Dans le 1<sup>er</sup> degré, l'application de priorités nationales pour l'amélioration de l'enseignement se résume à l'attribution d'un seul poste. A ce propos, l'Una

Education aimerait savoir ce que sont devenus les moyens provisoires de la rentrée de septembre 2023, à hauteur de 20 ETP. Vous nous rétorquerez que les effectifs baissent. C'est un fait mais les logiques mathématiques ne reflètent absolument pas la réalité du terrain en préférant le quantitatif au qualitatif. Le contexte d'une baisse démographique sur le département devrait permettre une baisse des effectifs dans toutes les classes afin que tous les élèves du département puissent bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage et que tous les personnels puissent avoir des conditions de travail dignes et correctes. Ainsi, le taux encadrement des élèves, n'est pas l'unique indicateur qu'il faut regarder. La répartition réelle des élèves doit être un indice, en regardant les niveaux créés, car faire classe avec un double voire un triple niveau avec 25 élèves, ce n'est pas la même charge de travail, d'organisation, qu'un simple niveau avec le même nombre d'élèves.

Un autre indicateur devrait être le public accueilli. La carte des réseaux prioritaires n'a malheureusement pas évolué dans notre département. Chaque école avec un IPS relevant de l'IPS des écoles de REP voire de REP+, sans être considérées comme telles, doit pouvoir travailler avec des conditions d'enseignement identiques. Les élèves en grandes difficultés, car issus de milieux socioculturels défavorisés, sont répartis dans toutes les écoles et en nombre. C'est sans compter aussi avec les élèves à besoins éducatifs particuliers qui ont des troubles de l'apprentissage et/ou du comportement, ou dont la scolarité doit être accompagnée. Car comment mettre en place un accueil de qualité pour ces élèves et de bonnes conditions d'apprentissage pour tous dans des classes de 30 élèves, voire plus ? Comment répondre aux besoins d'élèves qui ont une notification (ulis, IME, ITEP ou SEGPA) mais qui ne sont pas scolarisés dans une classe ou un établissement spécialisé ?

Les écoles connaissent par ailleurs des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école.

Pour rester sur le sujet des remplacements, il est nécessaire de souligner une information déterminante. Madame la ministre, à travers ses propos inacceptables et offensants pour tous les membres de la communauté éducative de l'école publique, nous donne une occasion de ne pas parler dans le vide. En effet, nous souhaitons la prendre au mot car, si le sujet du remplacement est entier, il est plus que jamais temps de prendre au sérieux les enseignants du premier degré. Vous n'arrêtez pas depuis plusieurs années de nous répéter que

les conditions de remplacement ne se détériorent pas, bien au contraire. Pourtant nous manquons clairement de moyens de remplacement. Nous vous alertons depuis longtemps sur la détérioration des conditions de travail et d'enseignement touchant les adultes et leurs élèves. De très nombreux enseignants doivent en effet très régulièrement récupérer les élèves de leurs collègues en raison d'une absence non remplacée et se retrouvent avec parfois une dizaine d'élèves de plus au fond de leur classe.

Quand ils sont remplacés, ce ne sont pas moins 5 ou 6 remplaçants qui vont se succéder pendant 15 jours.

Dans le second degré, les heures attribuées aux collèges gardois seront-elles en nombre suffisant pour permettre la création des classes de niveaux en français et mathématiques, auxquelles nous sommes par ailleurs opposés car, comme le montrent les études sociologiques et en sciences de l'éducation, c'est au contraire l'hétérogénéité et la mixité sociale qui sont nécessaires ? Qu'advient-il des demi-groupes dans les autres disciplines et des projets existants ? Quelles consignes ont-elles été données pour guider les chefs d'établissements dans la mise en place de ces groupes de niveaux en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et sur la répartition des élèves ?

Par ailleurs, les mesures envisagées, par les contraintes qu'elles créent avec la mise en barquette nécessaire des emplois du temps, auront des conséquences sur la qualité des emplois du temps des professeurs de mathématiques et de français avec pour effet une dégradation des conditions de travail des personnels et des effets sur les possibilités de formation continue des personnels du second degré.

De plus, les effets d'éclatement des groupes classes sous l'effet de la réforme dite du « choc des savoirs » vont avoir pour effet de rendre beaucoup plus complexe le travail des équipes pédagogiques pour le suivi des groupes d'élèves. En effet, il sera difficile de trouver des professeurs principaux, dans la mesure où les professeurs de français et de mathématiques ne pourront être les professeurs principaux d'une classe qui ne correspond plus aux groupes d'élèves auprès desquels ils assurent leur enseignement.

De plus, nous constatons les premiers effets de la création des prépa-lycées. Elles ont pour conséquence d'impacter la carte de la formation et de vider les classes de bac professionnel avec, d'un point de vue pédagogique, un risque important

d'augmenter le décrochage des élèves concernés par un dispositif qui ne fait pas sens pour eux excepté celui d'être une punition.

De la même manière la suppression de l'heure supplémentaire d'accompagnement personnalisé en mathématiques et en français pour les élèves de 6<sup>e</sup> au bénéfice de la mise en place des classes de niveaux ne pourra pas absorber dans les faits les interventions que les professeurs des écoles réalisaient précédemment dans les classes de 6<sup>ème</sup> contrairement à ce qu'a annoncé le ministre. En effet, il s'agit ici d'organiser concrètement les enseignements de l'ensemble de la discipline et de les répartir sur l'intégralité de la semaine ce qui sera donc incompatible avec les emplois du temps des professeurs des écoles.

En tout état de cause, la répartition des DHG dans les établissements est un casse-tête s'apparentant de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Le refus de prendre à leur juste mesure les défis éducatifs et pédagogiques, les carences du système en matière d'attractivité et de formation ne se concrétise que par des réponses insatisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous et les choix unilatéraux du ministre se font à rebours des constats des besoins de notre système éducatif notamment au regard des résultats des enseignements qui auraient du être tirés des dernières études PISA.

Pour l'UNSA Éducation, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves.

L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

Pour conclure, là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint.

. L'UNSA Éducation attend un peu de sérieux et de continuité dans les politiques éducatives pour prendre à bras-le-corps les vrais sujets que sont l'inclusion, la mixité sociale et la revalorisation des métiers où le gouvernement doit agir sur la question des salaires et de l'amélioration des conditions de travail.

Je vous remercie pour votre écoute